

ASSEMBLEE GENERALE 2018 DU « LIEN MONTAGNARD GENEVOIS » ET DE
«L'ASSOCIATION DU CHALET DU LIEN MONTAGNARD GENEVOIS »

3 OCTOBRE 2019 à 20h30
A LA MAISON DES ASSOCIATIONS
15, rue des Savoises - Genève

Présents :

Nadia Baehler, Serge Baehler, René Bolliger, Richard Jaquemet, Alfio di Guardo, Gérald Amacker, Alain Cudet, Elias Susini, Alberto Susini

Excusés :

Philippe Conne, Marwan Baehler, Patrick Paglia, Geneviève Baehler, Eva Reymondin-Grammatikopoulos, Christiane Bouzer André Pingeon, Christian Schopfer, Rémy Kopp, Thierry Baud-Lavigne, Michel Roche et Henri Dubois

Lecture et adoption du procès-verbal de l'AG 2018

Le PV rédigé et lu par Alberto, est approuvé par l'assemblée avec remerciements à son auteur. Il figure sur le site du LMG.

Le rapport 2019 du président du LMG

Le président rend hommage à Iris Pingeon, décédée à l'âge de 99 ans et remercie celles et ceux qui lui ont rendu hommage et ainsi accompagné André dans cette douloureuse épreuve. Pour les ballades, les sentiers ont été délaissés pour diverses via Ferrata, ce qui a suscité des réactions, le Comité a été saisi et le président suggère qu'un membre du Comité puisse en futur se charger d'établir un programme de courses en veillant à un certain équilibre. Le Président signale les ballades effectuées au Salève, aux Pitons, le Lac d'Anterne, le Col des Verts ou encore le Roc de Tavaneuse et le Lac Noir. Le trek annuel a eu lieu autour de la Bernina. D'autres excursions effectuées par les membres ont également été citées : la Roche de Solutré (493 m) pour la famille Susini ou encore le Volcano Chimborazo (6310 m) pour Solenne Roche. La course d'automne par contre a été annulée, faute de combattants.

Le rapport 2018 du président de l'Association du chalet du LMG

En l'absence du président de l'Association, Alfio lit son premier rapport annuel. Le président signale avoir décidé de perpétuer le modèle de gestion que son prédécesseur avait reconduit d'année en année.

En termes de travaux effectués, la cheminée a été confiée aux soins d'un ramoneur qui a confirmé son bon état de fonctionnement. Jean-Daniel Dubois a également été remercié pour son initiative d'embellissement de la salle de séjour. La Journée des travaux s'est très bien déroulée et un exercice d'évacuation en cas d'incendie a été effectué, il a permis d'identifier des lacunes et des mesures seront prises pour remédier à ces carences.

Le rapport 2018-2019 du trésorier et des vérificateurs des comptes

Les finances de l'exercice se portent bien avec la réalisation d'un bénéfice de 127,96 francs. Les charges et produits restent au même niveau que l'année dernière avec entre autres les variations principales suivantes entre les deux années, le tout sur un total de charges de 3'774.91 francs :

- 2'500 F d'entretien du chalet contre 2'900 F lors de l'exercice précédent
- Augmentation d'environ 100 F des charges d'énergie et eau

Du côté des recettes la situation se présente comme suit pour un total précis de 3'902, 87:

- 2'600 F de cotisations & dons cette année contre environ 3'000 F l'année dernière
- 1'250 F de nuitées cette année contre environ 900 F l'année dernière

Le total de l'actif s'élève à 42'948.67 francs contre 42'872.06 l'année dernière.

- Environ 30'000.-- sur les comptes courants et 7'800.— d'immobilisations financières.
- Le total de l'actif s'élève à 42'948.67 francs contre 42'872.06 l'année dernière

Le trésorier propose d'affecter le bénéfice produit par l'exercice à la réserve du chalet.

Le trésorier signale que tous les comptes bancaires, les abonnements d'énergie et d'électricité et les assurances sont au nom du LMG, une seule comptabilité est tenue, tout en permettant d'identifier les charges et recettes qui du LMG et du chalet proprement dit.

Les vérificateurs aux comptes recommandent l'approbation des comptes pour l'exercice 2018-2019.

L'AG approuve à son tour les comptes avec remerciements à son auteur et aux vérificateurs des comptes.

Elections (présidents, trésorier, membres du comité et des vérificateurs aux comptes)

Le nouveau comité élu à l'unanimité se compose comme suit:

Président du LMG: Serge Baehler,

Président de l'Association du Chalet du LMG: Patrick Paglia

Trésorier: Alain Cudet,

Secrétaire: Alberto Susini

Membres: Michel Roche, Alfio di Guardo, et Gérald Amacker (nouveau)

Vérificateurs aux comptes: Thierry Baud-Lavigne et Marwan Baehler.

Autres points discutés :

- Préparation de la journée des travaux : elle sera consacrée principalement à la coupe du bois, le bois dur de Magland coûte 8= Euro/stère et le sapin sera fourni par notre voisin Roger.
- Fixation des cotisations : la question pour un tarif résident a été posée
- La connexion internet au chalet : c'est un point important pour les jeunes et diverses pistes de solutions économiques semblent possibles hors abonnement classique vu les évolutions, elles seront investiguées pour propositions. Le souhait d'utilisation de solutions hors Google a également été évoqué (le moteur Duckduckgo, la messagerie cryptée Threema).
- Les conditions d'utilisation des réseaux sociaux au nom du LMG (mail, Whatsap) ont également été discutés, idem pour un envoi futur du PV de l'AG par Whatsap

Démissions et demandes d'admissions :

Le président informe avoir reçu la démission de Daniel Junker.

Cette année le comité a reçu la candidature de Elias Susini (fils d'Alberto Susini) qui a été acceptée à l'unanimité du comité. Pour rappel les statuts prévoient que le comité statue sur les demandes d'admission. L'AG est ensuite informée.

Prochaine séance des travaux du chalet :

Elle aura lieu les 5 et 6 octobre 2019.

Versoix, le 29 août 2020 /Alberto Susini